

Ref. P1013

La fonction de coordinateur de services et/ou d'établissements : vers de nouveaux paradigmes

OBJECTIFS

- ▶ Mieux cerner la fonction et le rôle du coordinateur de services et/ou d'établissements.
- ▶ Être en capacité de développer une méthodologie propre à la fonction de coordination.
- ▶ Identifier et rassembler les conditions favorables à la réussite de la fonction de coordination.

PROGRAMME

- ▶ Un modèle à adapter dans un contexte en constante évolution
 - lois, réglementations et jurisprudences sur la fonction de coordination
 - études et expérimentations qui font leurs preuves
 - enjeux et opportunités : mutualisations, coopérations, politiques territoriales...
 - les recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM
 - les travaux de l'ANAP et de la HAS
- ▶ Le dispositif à coordonner et la méthodologie à appliquer
 - les différents niveaux de coordination et de mise en réseau
 - les leviers de la coordination des connaissances et du savoir-faire
 - approche systémique et étapes du processus général
 - intégration clinique, fonctionnelle, et financière
 - l'exercice, l'expérience et la pratique
 - responsabilité partagée des acteurs et complémentarité
- ▶ Le rôle de coordonnateur :
 - compétences et qualités requises
 - connaissance de la démarche, capacité d'écoute, d'empathie, d'animation, de médiation
 - les facteurs clés de la réussite et les stratégies pour passer d'un travail de mise en lien à une réelle coordination au bénéfice des usagers et dans l'intérêt mutuel de l'ensemble des acteurs



Méthode pédagogique : Recueil des attentes. Etudes de cas, apports méthodologiques, construction d'outils spécifiques propres à la fonction de coordination
Remise d'un support écrit. Evaluation des acquis en début et fin de stage.

Personnes concernées / Prérequis : Professionnels des établissements et services impliqués dans des fonctions de coordination de services et/ou d'établissements

Animation : Conseil en action sociale, titulaire DESS management de politiques sociales, CAFDES et DEES


Nombre de participants : 15 personnes maxi

DPC : nous consulter

Durée : 4 jours, soit 28 heures

INTRA

Ce stage peut être organisé dans votre établissement avec un tarif groupe.

Lieu	Sessions programmées	Droits d'inscription
 La Rochelle (17)	Du 09/10/2023 au 12/10/2023	1150 €



GERFI+ S.A.S. au capital de 250 000€
SIRET 393 456 892 00024 - Code NAF 8559A - RCS La Rochelle



